

Recyclage de l'habilitation électrique H0 / B0

Maintenir les compétences pour permettre à l'exécutant et au chargé de chantier de travailler en sécurité face au risque électrique lors d'opérations non électriques.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Exécutant (B0 / H0 / H0V) : Personne assurant des opérations sous la conduite d'un chargé de travaux, d'un chargé d'intervention générale, d'un chargé d'opérations spécifiques ou d'un chargé de chantier, soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement
- Chargé de chantier habilité (B0 / H0 / H0V) : Personne chargée d'assurer la direction des travaux non électriques soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement. Elle assure la surveillance de son personnel et participe à la mise en application des procédures de préparation, d'accès, de suivi et de contrôle

Prérequis

- Détenir une habilitation électrique pour le(s) niveau(x) concernés par le recyclage.

Objectifs pédagogiques

- Être capable de reconnaître les dangers de l'électricité
- Être capable d'analyser le risque électrique
- Être capable d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- Être capable de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- Être capable de mettre en œuvre la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Contenu de la formation

- Thèmes communs recyclage, retour d'expérience :
 - Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
 - Pratiques professionnelles
 - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
 - Évaluation du risque électrique
- Recyclage, thèmes spécifiques B0 / H0 / H0V (exécutant et chargé de chantier) :
 - Habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
 - Documents : type et utilisation (pour chargé de chantier uniquement)
 - Protection collective : mesures, équipement et signalisation
 - Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
 - Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence validant son aptitude à assurer spécifiquement cette formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Supports d'animation standardisés, utilisés en vidéoprojection lors d'un face à face pédagogique en salle
- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices individuels
- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable
- Pour les apports pratiques : local avec armoire électrique comportant des pièces nues sous tension ; balisage de chantier électrique

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Attestation individuelle de formation et certificat de réalisation